



## # TerritoiresUnis

# Communiqué de presse

CdR/2168.fr  
Bruxelles, le 9 mai 2021

### La conférence sur l'avenir de l'Europe ne peut réussir qu'en allant au-delà de Bruxelles et des capitales et en impliquant les communautés locales et régionales

*Un dialogue local à Strasbourg a marqué la dimension territoriale de la conférence et a souligné que les autorités régionales et locales sont essentielles pour la porter au-delà de Bruxelles et des capitales. Les participants ont approuvé une **lettre ouverte** adressée à tous les dirigeants locaux les invitant à organiser des dialogues locaux et à rejoindre un réseau de conseillers régionaux et locaux de l'UE lancé par le CdR.*

Des représentants des institutions de l'UE, des associations territoriales et de jeunesse et des dirigeants locaux et régionaux ont discuté ce 9 mai de la manière de renforcer la légitimité démocratique de la conférence sur l'avenir de l'Europe en s'engageant auprès des citoyens dans les lieux où ils vivent. Le dialogue local était organisé par le Comité européen des régions en collaboration avec le gouvernement français, la ville de Strasbourg et les principales associations territoriales françaises - Régions de France, l'Assemblée des Départements de France et l'Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalité. Les participants ont approuvé une **lettre ouverte** qui appelle les dirigeants locaux et régionaux à organiser des dialogues dans leur région, villes et villages comme contribution à la Conférence et à nommer dans leur assemblée politique un conseiller aux affaires européennes.

Les principaux protagonistes du dialogue local se sont exprimés en ces termes:

**Apostolos Tzitzikostas**, président du Comité européen des régions, gouverneur de la région de Macédoine centrale, en Grèce: *"Nous devons relancer le projet européen en améliorant son fonctionnement démocratique. Pour moi, notre "maison de la démocratie européenne" repose sur des fondations solides - les autorités régionales et locales -, des murs solides - les États membres - et un toit protecteur - l'Union Européenne. La conférence offre une occasion unique de les renforcer, mais elle ne peut fonctionner que si elle va au-delà de Bruxelles et des capitales. Les autorités locales et régionales sont les meilleures alliées que l'Union puisse avoir pour faire de la Conférence un succès. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons saisir ensemble cette opportunité pour redémarrer et rapprocher l'Europe de ses citoyens."*

**Jeanne Barseghian**, maire de Strasbourg et première vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, qui a hébergé l'évènement: *"Strasbourg, capitale européenne, symbole de la démocratie et du polycentrisme européen, est fière d'accueillir la Conférence sur l'Avenir de l'Europe qui doit permettre d'entendre la voix des citoyens des 27 États membres. L'Europe ici nous la vivons tous les jours, et la crise sanitaire est venue nous rappeler avec dureté à quel point les acquis européens étaient précieux mais aussi fragiles. Choyons l'Europe pour ce qu'elle est et pour ce qu'elle peut être encore d'avantage : un espace de coopération, de solidarité et d'espoir pour les générations présentes et futures. Tout au long de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, Strasbourg fera connaître et vivre la Conférence auprès de ses habitants, contribuant ainsi au renforcement des liens entre les institutions européennes, la ville et les citoyens. Cette conférence est une chance pour chacune et chacun d'entre nous, faisons-en une réussite commune !"*

**Joël Giraud**, secrétaire d'État chargé de la ruralité au ministère de la cohésion territoriale et des relations avec les collectivités territoriales, et représentant du gouvernement français lors de l'évènement: *"La démocratie est au cœur du projet européen. Une démocratie vivante suppose une participation active des citoyens. Je me félicite donc de l'initiative prise par les institutions européennes consistant à lancer une grande conférence sur l'Avenir de l'Europe. Le succès de*

*cette conférence suppose la participation de tous, y compris des corps intermédiaires et des territoires. Il est fondamental, pour cette raison, d'associer pleinement au débat sur l'avenir de l'Europe les élus locaux et les collectivités locales. En tenant compte du point de vue des territoires dans leur diversité, nous ferons œuvre utile pour l'avenir de notre continent".*

**Jean Rottner**, président de la région Grand-Est au nom des Régions de France: *"Les Régions françaises sont mobilisées et le seront de plus en plus sur des enjeux et des sujets européens au regard de leurs nombreuses compétences et prérogatives. C'est la raison pour laquelle les Régions sont pleinement concernées par la conférence sur l'avenir de l'Europe et entendent bien s'y impliquer dans le cadre de Territoires Unis et aux côtés du Comité européen des Régions."*

**Frédéric Bierry**, président de la collectivité européenne d'Alsace et représentant de l'Assemblée des Départements de France: *«Je souhaite que la conférence sur l'Avenir de l'Europe permette à tous les jeunes de vivre personnellement cette Europe, qu'ils en aient une expérience concrète et positive. Cette année si particulière, qui verra se tenir des événements partout en Europe, dans tous ses territoires, devra offrir au plus grand nombre un moment, un vécu qui n'appartiendra qu'à eux. C'est ainsi que les jeunes auront conscience de faire partie de l'Europe. »*

**François Baroin**, président de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, maire de Troyes: *«Pour consolider une Union européenne, agissant au service des citoyens, il faut associer plus encore les maires et présidents d'intercommunalités dans l'élaboration des textes qui les concernent, directement ou indirectement. Il s'agit de permettre également une meilleure appropriation des politiques régionales et agricoles communes par tous les territoires et pour tous les territoires. Cela passe nécessairement par un dialogue constant et constructif avec les instances européennes, afin que la voix des communes et des intercommunalités soit portée tant à Strasbourg qu'à Bruxelles.»*

**André Viola, Président de la délégation française au Comité européen des Régions, Conseiller départemental de l'Aude** *«Le lancement officiel de la conférence sur l'avenir de l'Europe qui aura lieu cet après-midi par les trois institutions est un moment fort, auquel les Régions, les Départements et les Communes souhaitent légitimement adhérer. C'est pourquoi les collectivités françaises, et, je l'espère, d'autres collectivités européennes, ont décidé de souscrire à la série de débats qui sont proposés à cette occasion, en organisant des dialogues locaux dans leur territoire, en partenariat avec le Comité des Régions. Commence donc, dès aujourd'hui, une belle année d'échanges démocratiques avec les citoyens européens jusqu'à la fin du premier semestre 2022.»*

#### **Informations complémentaires:**

Le Comité européen des régions s'engage à participer à la conférence sur l'avenir de l'Europe de plusieurs manières :

- Le CdR est représenté au sein du Bureau exécutif de la Conférence. Au sein de cet organe, il s'efforce d'inclure dans la plénière de la conférence des représentants élus des parlements et conseils régionaux et locaux, aux côtés de représentants du Parlement européen et des parlements nationaux.
- Le CdR organise une série de dialogues locaux dans les différents États membres afin de toucher le plus grand nombre possible de citoyens là où ils vivent.
- Le CdR organisera une série de débats lors de ses sessions plénières sur le fonctionnement de la démocratie européenne pendant toute la durée de la conférence.
- Le CdR s'associe au **Groupe de haut niveau sur la démocratie européenne**, un organe consultatif indépendant composé de sept sages dont la mission est de soutenir le rôle politique et institutionnel du CdR en fournissant une analyse politique stratégique, axée sur les défis auxquels sont confrontées les collectivités locales et régionales.
- Le CdR lancera le 12 mai une **coopération avec la Fondation Bertelsmann** afin de faire entendre la voix des villes et des régions tout au long de la conférence sur l'avenir de l'Europe. Des processus participatifs innovants et des outils en ligne seront utilisés pour accueillir des panels de citoyens et fournir des contributions ainsi que des recommandations pour le rapport final de la conférence attendu sur les dialogues locaux au printemps 2022.

#### **Liens utiles :**

**Discours du Président Tzitzikostas**

**Lettre ouverte Engageons-nous au côté des citoyens au niveau local et régional sur l'avenir de notre Europe! (europa.eu)**

**Enregistrement du dialogue local du 9 mai**

**Enquête pour les citoyens sur l'avenir de l'Europe.**

Nouvelle **application mobile du CdR** avec des nouvelles et des mises à jour de la voix des régions et des villes, seul organe représentant le million d'élus locaux en Europe. Disponible dès à présent pour **iPhone** et **Android**.

**Contact:**

Marie-Pierre Jouglain

Tél. +32 473 52 41 15

[mariepierre.jouglain@cor.europa.eu](mailto:mariepierre.jouglain@cor.europa.eu)**Le Comité européen des régions**

Le Comité européen des régions est l'assemblée des représentants des pouvoirs locaux et régionaux des 27 États membres de l'Union européenne. Créé en 1994 à la suite de la signature du traité de Maastricht, il a pour mission d'associer les collectivités locales et régionales au processus décisionnel de l'UE et de les informer des politiques européennes. Le Parlement européen, le Conseil et la Commission européenne le consultent à propos des politiques intéressant les régions et les villes. Pour siéger au Comité européen des régions, ses 329 membres et leurs 329 suppléants doivent tous être, dans leur région ou commune d'origine, soit titulaires d'un mandat électoral, soit politiquement responsables devant une assemblée élue. Pour de plus amples informations sur votre délégation nationale, [cliquez ici](#).

Vos données personnelles sont traitées conformément aux dispositions du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) n° 45/2001 et la décision n° 1247/2002/CE. Sur simple demande, vous pouvez obtenir un relevé détaillé de vos données personnelles, la rectification de toute donnée personnelle inexacte ou incomplète, ou la suppression de vos données de notre liste de diffusion.

Pour toute question concernant le traitement de vos données à caractère personnel, veuillez envoyer un courriel à l'adresse [PresseCdr@cor.europa.eu](mailto:PresseCdr@cor.europa.eu). Vous pouvez également prendre contact avec le délégué à la protection des données pour le CdR à l'adresse [data.protection@cor.europa.eu](mailto:data.protection@cor.europa.eu). Pour les questions liées au traitement de vos données personnelles, vous avez le droit de saisir à tout moment le Contrôleur européen de la protection des données ([https://edps.europa.eu/about-edps/contact\\_fr](https://edps.europa.eu/about-edps/contact_fr)).

Pour de plus amples informations sur notre politique en matière de protection de la vie privée, veuillez consulter la page <https://cor.europa.eu/fr/Pages/legal-notice.aspx>.